

<p>26 septembre</p>	<p>La Journée européenne des langues</p>	<p>A lieu chaque année le 26 septembre. Créée en 2001 par le Conseil de l'Europe.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sensibiliser le public à l'importance de l'apprentissage des langues et de la diversification des diverses langues apprises • promouvoir la riche diversité culturelle et linguistique de l'Europe • encourager l'apprentissage tout au long de la vie dans et en dehors du contexte scolaire <p>Pour les scolaires, la Journée européennes des langues est l'occasion d'en apprendre plus sur d'autres cultures, les traditions et langues qui ne sont pas habituellement présentées en classe</p> <p>https://edl.ecml.at/Home/tabid/1455/language/fr-FR/Default.aspx</p>
<p>22 janvier</p>	<p>Journée franco-allemande</p>	<p>La date symbolique du 22 janvier a été choisie en 2003 lors du 40e anniversaire du Traité de l'Élysée. Signé le 22 janvier 1963, le Traité de l'Élysée portait l'ambition d'ancrer la réconciliation franco-allemande au sein de la société, en particulier par le biais de la culture et des échanges de jeunes.</p> <p>Cette journée est un levier pour une meilleure connaissance du pays partenaire. Elle est l'occasion de présenter les relations franco-allemandes et d'informer les élèves et leurs familles sur les programmes d'échanges et de rencontres ainsi que sur les possibilités d'études et d'emploi dans le pays voisin. Elle doit contribuer à la promotion de la langue du pays partenaire.</p> <p>Inciter les actions dans les écoles qui enseignent l'allemand et les valoriser (photos sur site, autre ?)</p> <p>Exemples d'activités :</p> <p>http://eduscol.education.fr/pid23785/journee-franco-allemande.html</p>
<p>9 mai</p>	<p>Journée de l'Europe</p>	<p>A lieu chaque année le 9 mai. Une journée pour commémorer la déclaration de Robert Schuman marquant le début de la construction communautaire.</p> <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • familiariser les citoyens avec l'Europe. Des activités peuvent être organisées dans les écoles et établissements scolaires pour sensibiliser les élèves. <p>Ressources : EDUSCOL</p> <p>http://eduscol.education.fr/cid47429/ressources-pedagogiques.html</p>
<p>Mai</p>	<p>Semaine des langues</p>	<p>Créée en 2015 par le Ministère. Elle se déroule au mois de mai. Elle constitue un temps fort pour encourager la pratique des langues.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en valeur les compétences acquises par les élèves • Donner de la visibilité à des actions développées dans les écoles • Impulser des actions innovantes <p>La journée européenne des langues peut constituer le point de départ d'un projet qui trouvera son aboutissement lors de cette semaine.</p> <p>C'est : Créer des temps forts en lien avec les programmes : voir, entendre et « goûter » les langues dans l'école et en dehors des salles de classe.</p>

		<p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>accueillir les familles dans les écoles</u> pour y découvrir des activités autour des langues vivantes (ateliers, jeux, spectacles...) • <u>exposition de productions d'élèves</u> : <ul style="list-style-type: none"> - affichage multilingue : signalétique par exemple, - documents sonores, vidéo diffusés dans les halls, BCD, sites école... • <u>participation à des défis</u>, des rallyes, des concours... • <u>communiquer en langue étrangère</u> avec d'autres interlocuteurs que les enseignants (assistants par exemple), en invitant des parents... • découvrir les langues dans au travers d'une ouverture culturelle (théâtre, films, ..) <p>http://eduscol.education.fr/cid93738/premiere-edition-nationale-de-la-semaine-des-langues.html</p> <p>Guide académique</p> <p>Valorisation des actions : Les services de communication des rectorats sont invités à valoriser les principales actions de cette semaine en créant par exemple une page dédiée à cette opération sur leur site académique. Le correspondant académique veille à sensibiliser les médias locaux (presse écrite, radio, télévision...)</p>